

**2 M**

**PERSONNEL ADMINISTRATIF**

## INTRODUCTION

Pour permettre la connaissance des informations contenues dans les documents dont elles ont la garde, les archives départementales doivent rendre ces derniers accessibles aux usagers. D'où la nécessité de classer, d'analyser, de cataloguer les fonds, les séries, les collections. Ce travail est le devoir professionnel de l'archiviste, qui est tenu de faciliter les recherches et les travaux des autres en leur dévoilant les ressources offertes par son dépôt.

Telle est la tradition suivie depuis plus d'un siècle en Meurthe-et-Moselle. Henri Lepage (1814-1887) et Émile Duvernoy (1861-1942), puis Pierre Marot (1900-1992) et Étienne Delcambre (1897-1961) portèrent leur attention sur les archives anciennes, publiant leurs inventaires et répertoires numériques des séries B à H, qui rendent de si grands services aux historiens et aux amateurs d'histoire lorraine.

Il convenait de poursuivre cette œuvre scientifique en s'attaquant à la masse des documents postérieurs à la Révolution. Dans le courant de 1957, Étienne Delcambre confia le soin de classer la série M à Marie-Thérèse Aubry, qui venait de faire ses premières armes dans la série F. La tâche était assez ardue : aux dossiers sélectionnés par Émile Duvernoy s'ajoutaient ceux, beaucoup plus nombreux, qui se trouvaient encore à l'état brut dans les versements administratifs. Bref, les opérations de triage durèrent dix bonnes années. L'inventaire proprement dit ne débuta qu'en 1968. Maintenant qu'il est achevé, il va permettre aux chercheurs une meilleure compréhension de l'évolution du département depuis sa création. Certes, plusieurs travaux universitaires ont vu le jour à la faveur des progrès du classement. Mais il est à prévoir que ceux-ci iront en croissant dans les années à venir.

## GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET DÉPARTEMENTALE

Occupant une position centrale en Lorraine, le département de Meurthe-et-Moselle a une superficie de 523 495 hectares, ce qui lui vaut le soixante-neuvième rang sur le plan national. Plus qu'une région naturelle, il apparaît comme une zone de contact aux paysages variés : la forêt, dense à l'est et à l'ouest, alterne avec les côtes couvertes de vignes et de vergers et les dépressions humides occupées par des prairies, des herbages ou des cultures céréalières. Cette variété se retrouve dans le secteur industriel : mines de fer (en voie de récession [en 1975, mais aujourd'hui disparues]) et de sel (en reprise modérée), sidérurgie, transformation des métaux, fonderie, construction électrique, industries chimiques, faïence, verre et cristal, ameublement, brasserie et malterie, etc. Drainé par la Meurthe et la Moselle et leurs affluents issus des Vosges, le département s'étend sur une longueur de près de 150 kilomètres du Luxembourg au Donon. Sa population, de 705 413 habitants en 1968 (quinzième rang sur le plan national), était estimée à 725 300 âmes au 1<sup>er</sup> janvier

1973 [en 2019, 733 760 habitants]. Le chef-lieu, Nancy (123 428 habitants [en 2019, 105 058 habitants]), est suffisamment éloigné de Paris pour rayonner sur une partie du nord-est français. Cependant, l'implantation à Metz des services du préfet de région a notablement atténué son influence administrative.

## **Les anciens départements de la Meurthe et de la Moselle**

La Meurthe-et-Moselle est née en 1871, dans des circonstances tragiques pour la Lorraine et pour la France, du démembrement des anciens départements de la Meurthe et de la Moselle formés en 1789.

### *La Meurthe*

La Meurthe, délimitée le 30 décembre 1789 sous le nom de département de « Lorraine » ou du « Centre », était formée de territoires provenant des anciennes généralités de Nancy et de Metz. On y distinguait :

1° une partie des duchés de Lorraine et de Bar, avec les bailliages lorrains de Blâmont, Charmes (cinq communautés), Château-Salins, Châtel-sur-Moselle (sept communautés), Commercy (quatorze communautés), Dieuze, Fénétrange, Lixheim, Lunéville, Nancy, Nomeny, Rosières, Sarreguemines (une communauté), Vézelize, et les bailliages barrois de Pont-à-Mousson et de Thiaucourt (sept communautés) ;

2° le midi des Trois-Évêchés, avec une partie du bailliage seigneurial de l'évêché de Metz à Vic (cinquante-sept communautés), le bailliage de l'évêché de Toul et les bailliages de Sarrelouis (cinq communautés) et de Verdun (neuf communautés).

À cet ensemble s'ajoutait le comté alsacien de Dabo, enclave de l'Empire germanique absorbée dès 1791 par la France, à laquelle elle fut annexée par le traité de Lunéville en 1801<sup>1</sup>.

Le département de la Meurthe fut définitivement constitué par la loi du 26 février 1790 et le décret du 23 août suivant, qui le distribuèrent en neuf districts<sup>2</sup> et soixante-quatorze cantons renfermant au total 720 communes. Du point de vue administratif, le décret du 17 janvier 1790 désignait Nancy comme chef-lieu, mais la loi du 26 février autorisa l'alternance « Nancy-Lunéville ». Il s'ensuivit une querelle de prestige entre les deux villes, tranchée par la loi du 10 nivôse an V (30 décembre 1796) qui fixa définitivement à Nancy le siège des administrations départementales.

Les districts furent supprimés par la constitution de l'an III et, conformément à la loi du 19 vendémiaire an IV (11 octobre 1795), le département fut divisé en soixante-dix municipalités de cantons groupant 717 communes. Les cantons de Nancy et de Lunéville furent ensuite dédoublés en « intra-muros » et en « extra-muros », ce qui donna un total de soixante-douze cantons.

La loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) et le décret du 17 ventôse (9 mars) suivant partagèrent la Meurthe en cinq arrondissements<sup>3</sup> et soixante-et-onze cantons rassemblant 717 communes. L'arrêté du 17 frimaire an X (8 décembre 1801) fixa à vingt-neuf le nombre des cantons.

---

<sup>1</sup> Cette réunion était souhaitée par les membres de la commission chargée de délimiter le département de la Meurthe en décembre 1789 : le comté de Dabo devait constituer le canton de Walscheid, dans le district de Sarrebourg.

<sup>2</sup> Blâmont, Château-Salins, Dieuze, Lunéville, Nancy, Pont-à-Mousson, Sarrebourg, Toul et Vézelize.

<sup>3</sup> Château-Salins, Lunéville, Nancy, Sarrebourg et Toul.

Avec lui s'acheva l'ère des grandes modifications si l'on excepte la variation de la masse des communes qui n'étaient plus que 715 en 1834.

### *La Moselle*

De son côté, le département de la Moselle, un moment dénommé « département de Metz », vit le jour en février 1790 : avec Metz comme chef-lieu, il était divisé en neuf districts<sup>1</sup> et soixante-seize cantons renfermant 898 communes. Il englobait :

1° le nord des Trois-Évêchés, avec les bailliages de Longwy, Metz, Sarrelouis (sept communautés), Thionville et Vic (quarante-huit communautés), ainsi que la prévôté de Sierck ;

2° une partie des duchés de Lorraine et de Bar, avec les bailliages lorrains de Bitche, Boulay, Bouzonville et Sarreguemines (soixante-huit communautés), et les bailliages barrois de Briey, Longuyon, Pont-à-Mousson (trois communautés), Thiaucourt (quatre communautés) et Villers-la-Montagne.

Cet ensemble s'accrut en 1793 de quelques communes dépendant du comté de Créhange et du comté de Hanau, qui constituaient jusqu'alors des enclaves de l'Empire germanique.

En 1795, les neuf districts furent remplacés par soixante-cinq municipalités de cantons groupant 932 communes. Cinq ans plus tard, le territoire mosellan fut divisé en quatre arrondissements : Briey, Metz, Thionville et Sarreguemines ; et il n'y eut plus que vingt-sept cantons.

La frontière septentrionale de la Moselle fut modifiée par les traités de 1814 et de 1815 : Sarrelouis, le canton de Tholey et une partie des cantons de Bitche, de Reling, de Sierck et de Sarrelouis en furent distraits au profit des Pays-Bas, de la Prusse et de la Bavière. Au total, 108 communes furent perdues et avec elles 58 499 hectares. Cette amputation territoriale, jointe aux modifications des circonscriptions fort nombreuses de 1800 à 1840, fit tomber le nombre des communes à 616 (chiffre de 1844).

### **La Meurthe-et-Moselle**

La création du département de Meurthe-et-Moselle est en relation directe avec le remaniement territorial consécutif à la défaite française de 1870. La loi du 7 septembre 1871 décida d'affecter à ce département les parties des territoires meurthois et mosellan non annexés par l'Allemagne au traité de Francfort, à savoir :

1° 124 communes provenant de la Moselle, incluses dans le nouvel arrondissement de Briey ;

2° 21 communes ayant appartenu à des cantons démembrés de la Meurthe, rattachées soit à l'arrondissement de Nancy (3 communes), soit à l'arrondissement de Lunéville (18 communes).

---

<sup>1</sup> Bitche, Boulay, Briey, Longwy, Metz, Morhange, Sarreguemines, Sarrelouis, Thionville.

Le nouveau département couvrait 523 495 hectares, alors que la Meurthe en renfermait 609 406 et la Moselle 532 796<sup>1</sup>. Mais s'il perdait des terres jadis lorraines et évêchoises, il gagnait d'anciennes portions du Barrois (bailliages de Briey, Longuyon et Villers-la-Montagne ; bailliage de Longwy érigé par la France en 1683). Tel quel, il comptait quatre arrondissements<sup>2</sup>, vingt-quatre cantons, trois embryons de canton et 596 communes.

Il fallut attendre la loi du 21 mars 1873 pour voir former les trois nouveaux cantons de Chambley, dans l'arrondissement de Briey, d'Arracourt et de Cirey, dans l'arrondissement de Lunéville. Puis le canton de Badonviller, supprimé en 1801, fut rétabli par la loi du 8 avril 1879, qui créait en même temps le canton de Nancy-Sud. Ces décisions portèrent finalement à vingt-neuf le nombre des cantons.

Le problème du découpage départemental favorisa la naissance en 1913 d'un projet de département de la Chiers, qui devait englober le nord de la Meurthe-et-Moselle et le nord de la Meuse, avec Longwy comme chef-lieu. La guerre de 1914-1918 mit fin à ces spéculations. Le nom même de Meurthe-et-Moselle, considéré comme provisoire par les législateurs de 1871, devint définitif après la victoire française de 1918 : la tradition l'emportait sur la loi.

Une modification importante se produisit entre les deux guerres : l'arrondissement de Toul fut supprimé par le décret-loi du 10 septembre 1926, et son territoire fut uni à celui de l'arrondissement de Nancy. Mais il fut rétabli en février 1944. Plus près de nous, au début du mois d'août 1973, huit nouveaux cantons furent créés pour assurer une meilleure représentation des centres urbains au sein du Conseil général. L'agglomération nancéienne prise dans son sens le plus large voyait naître les cantons de Pompey-Laxou (35 917 habitants), Vandoeuvre-Villers (34 105 habitants), Jarville-Neuves-Maisons (33 496 habitants) et Saint-Max-Tomblaine (34 456 habitants), tandis que dans le Pays-Haut le canton de Briey se dédoublait et que celui de Longwy engendrait trois nouvelles circonscriptions<sup>3</sup>.

Quant aux communes, leur nombre augmenta progressivement jusqu'en 1936, où il atteignit le chiffre de 601, pour redescendre à 599 en 1942. Les fusions opérées depuis 1968 ont entraîné la suppression de 12 d'entre elles. À la date du 31 décembre 1973, il en existait 587, dont 84 urbaines et 503 rurales **[en 2022, malgré de nouvelles fusions, on en dénombre 591]**.

## PRÉCIS D'HISTOIRE DÉPARTEMENTALE

Peu de départements français ont connu autant de bouleversements territoriaux que celui de la Meurthe-et-Moselle. Les guerres, les invasions, les occupations et les annexions étrangères dévastèrent son sol à plusieurs reprises. Cependant le calme de ses habitants sut atténuer l'ampleur des secousses politiques qui agitaient la France depuis 1789.

### De 1789 à 1815

---

<sup>1</sup> Il comptait en moins un arrondissement, deux cantons et 137 communes.

<sup>2</sup> Briey, Lunéville, Nancy et Toul.

<sup>3</sup> Le découpage cantonal du Pays-Haut est désormais le suivant : Longwy-Ville (21 087 habitants), Mont-Saint-Martin (27 715 habitants), Herserange (24 082 habitants) et Villerupt (23 015 habitants) ; Briey (21 621 habitants), et Homécourt (23 573 habitants) ; Audun-le-Roman (26 589 habitants), Chambley (3 276 habitants), Conflans-en-Jarnisy (19 879 habitants) et Longuyon (15 202 habitants).

Marquée en août 1790 par la révolte de la garnison de Nancy et sa dure répression, l'histoire du département de la Meurthe est avant tout caractérisée par l'adhésion massive de sa population, en majorité rurale, au nouveau régime issu de la Révolution. Cet attachement, sanctionné par la Fédération de juillet 1790, se traduit par un grand élan patriotique lorsque se fit sentir le danger de l'invasion étrangère : de nombreux volontaires se présentèrent pour défendre la patrie menacée au cours de l'été 1792. Républicains et patriotes, mais de tempérament modéré et prudent, les Meurthois traversèrent presque sans excès la période montagnarde, le conflit religieux les maintenant sur la réserve. Cependant le particularisme lorrain, si prononcé à la fin de l'Ancien Régime, tendait à disparaître : la résistance aux envahisseurs et la centralisation jacobine renforçaient insensiblement dans les esprits le sentiment d'appartenance à la communauté française.

Malgré l'échec politique du Directoire, qui ne suscita que l'impopularité, la consolidation définitive des conquêtes de 1789 était en bonne voie. Le Consulat et l'Empire établirent l'ordre administratif. Le premier préfet, de l'an VIII à 1808, Jean-Joseph Marquis (1747-1822), auteur d'un Mémoire statistique du département de la Meurthe, adressé au ministre de l'Intérieur, s'occupa d'affirmer l'autorité du gouvernement et de consolider la paix et la sécurité publiques en réconciliant les partis. La prépondérance de la Meurthe sur les autres départements lorrains fut consacrée par l'érection de Nancy comme siège de l'évêché régional, de la cour impériale, de l'académie et de la IV<sup>e</sup> division militaire. Cependant le pays connaissait des difficultés économiques marquées par la crise industrielle et agricole de 1804-1805, et par celle du textile en 1810-1811, tandis que s'accélérait la décadence des salines. Cela n'empêcha pas les Meurthois de rester attachés au régime impérial, héritier de la Révolution malgré ses tares et ses fautes.

## **De 1815 à 1852**

Précédée par les invasions de l'hiver 1813-1814 et de l'été 1815, la Restauration fut accueillie avec froideur tant à Nancy que dans le reste du département. À l'occupation étrangère, qui se prolongea jusqu'en novembre 1818, s'ajoutaient les mesures de rétorsion, comme le transfert du commandement militaire à Metz. Et puis le pouvoir se méfiait de tous ceux qui souhaitaient sa disparition : jacobins, bonapartistes, acquéreurs de biens nationaux. Sous la Monarchie de Juillet, les premiers groupes républicains apparurent, notamment à Nancy et à Lunéville, et leur opinion s'exprima dans les colonnes du *Patriote* fondé en 1832.

La vie politique restait néanmoins d'une affreuse banalité. L'intérêt se porta alors vers les questions spirituelles et intellectuelles. Après 1830, le catholicisme libéral prit un certain essor à Nancy avec la société « Foi et Lumière » tandis que le journal *L'Espérance* se faisait le porte-parole des idées conservatrices et indépendantes d'inspiration chrétienne. De son côté, la vie intellectuelle se concentra autour du thème du patriotisme lorrain ou lotharingisme : négligés par les gouvernements monarchiques, Nancy et la Meurthe puisaient dans le passé lorrain des raisons de vivre et d'agir pour préparer un avenir meilleur.

Quant à l'économie, elle était encore précaire. L'agriculture encouragée par quelques innovations comme la charrue légère et l'école d'agriculture de Mathieu de Dombasle, fit quelques progrès jusqu'en 1852, date de son apogée. La vigne et l'élevage se portaient bien, tandis que la forêt reculait devant les défrichements. L'industrie était toujours caractérisée par la dispersion de petits établissements à travers tout le département.

## **De 1852 à 1870**

Soucieuse de sauvegarder l'héritage de la Révolution, mais avide de grandeur nationale et de stabilité sociale, la population de la Meurthe se rallia successivement au régime issu des journées de février 1848, puis au coup d'état du 2 décembre 1851, en attendant de ratifier le rétablissement de l'Empire en novembre 1852.

Le règne de Napoléon III fut marqué par le réveil de la vie économique départementale. L'impulsion vint des chemins de fer (Metz-Nancy, 1850 ; Paris-Nancy-Strasbourg, 1852) et des canaux (Marne-Rhin, 1853). De 1850 à 1865 le destin industriel de la région se précisa avec la mort des petites forges et la naissance de la grande métallurgie concentrée surtout dans le bassin de Nancy. En 1865, le département comptait neuf hauts fourneaux fournissant plus de 21 000 tonnes de fonte au coke sur une production totale de 25 000 tonnes. Au même moment, le sel des vallées de la Meurthe et de la Seille commençait à être exploité par de grandes sociétés.

Cet essor économique fut favorable à Nancy, qui devint un centre universitaire avec les facultés de lettres (1854), des sciences (1854) et de droit (1864), et un centre militaire avec le commandement supérieur des divisions de l'Est (1858). Cependant le mouvement lotharingien, animé par le baron Prosper Guerrier de Dumast (1796-1883), provoquait un renouveau culturel marqué par des créations universitaires et par l'exaltation du souvenir des ducs de Lorraine (Musée lorrain, 1851). Dans de telles conditions la ville se développa : à la veille de la guerre de 1870, elle comptait près de 50 000 habitants.

Sur le plan politique, l'évolution libérale du Second Empire provoque une résurgence de l'esprit républicain, notamment à Nancy, où l'opposition faillit l'emporter en 1869. Néanmoins, la visite de l'impératrice en juillet 1866 – centenaire de l'union de la Lorraine à la France – se déroula dans une atmosphère chaleureuse, et l'Empire fut de nouveau plébiscité en mai 1870.

## **De 1871 à 1919**

Le désastre national de 1871 porta un coup fatal à la Meurthe, qui perdit le tiers de son territoire, mais gagna le sixième de la Moselle dont n'avaient pas voulu les Allemands. Sous le nom de Meurthe-et-Moselle, elle devint un département-frontière : Nancy se trouvait désormais à quinze kilomètres de l'Empire allemand...La proximité du danger germanique provoqua et entretint l'exaltation patriotique. Le problème de la défense intéressait toute la population, d'où le glissement politique qui se produisit en direction des partis qui se faisaient les champions du nationalisme et de l'armée.

Occupé militairement par l'ennemi jusqu'en août 1873, le nouveau département opta pour la République modérée. Ce ralliement aux partisans de l'ordre et de l'héritage de 1789 était le résultat d'une évolution perceptible dès le Second Empire. Et puis le régime républicain s'était beaucoup dépensé pour la défense nationale : la question patriotique occupait alors la première place dans la vie politique. Après le 16 mai 1877, la victoire républicaine se trouva confirmée. Mais ses promoteurs ne tardèrent pas à se diviser en opportunistes et radicaux, ces derniers ne s'implantant vraiment que dans l'arrondissement de Toul aux élections de 1885.

Cependant le patriotisme restait vigoureux. Il s'exprima avec force en 1889 au moment de l'aventure boulangiste : Nancy choisit deux députés nationalistes, dont l'écrivain Maurice Barrès<sup>1</sup>. Après l'effondrement du Boulangisme, son héritage fut recueilli par la droite conservatrice aux élections de 1893 et 1898. Au même moment, l'affaire Dreyfus galvanisait les patriotes, qui se groupèrent en ligues. Le patriotisme était devenu une valeur de droite.

La majorité des sièges départementaux appartenait encore aux républicains modérés de gauche, dits « progressistes », partisans du libéralisme. Pas pour longtemps d'ailleurs. Depuis l'affaire Dreyfus les progressistes étaient tiraillés entre le soutien et l'opposition au gouvernement. Leurs hésitations profitèrent à la droite conservatrice, qui offrait à l'électorat centriste de meilleures garanties au nationalisme et au libéralisme. Les élections de 1902 marquèrent le recul du parti progressiste, qui n'eut plus que trois députés sur six. La redistribution des forces politiques se fit au profit de la droite nationaliste et libérale, qui paraissait être le seul parti d'opposition valable. Les progressistes ministériels s'étaient regroupés au sein de la Fédération républicaine, nouvelle gauche qui s'ajoutait à la gauche radicale inexistante en dehors de l'arrondissement de Toul. Quant au socialisme et au syndicalisme, ils se trouvaient sans force, étouffés par le paternalisme du patronat et le patriotisme de l'ouvrier. La Meurthe-et-Moselle resta ainsi dominée par la droite et le centre jusqu'en 1914. En raison même de l'ardeur patriotique qui animait la population, les querelles entre cléricaux et laïques y furent moins vives que dans le reste de la France, les Lorrains n'avaient pas de goût pour l'anticléricisme et ne voulaient pas non plus glisser vers l'antimilitarisme.

Du point de vue économique, la situation était favorable. Dès 1871, le département connut une vitalité intense avec l'apport alsacien-lorrain qui favorisa son essor industriel et commercial. Des usines furent transférées des régions annexées, textiles à Nancy, métallurgiques à Pompey et à Frouard. La Meurthe-et-Moselle apparaissait comme un pays neuf, un marché du travail, où l'on trouvait de l'embauche : de 1871 à 1914, sa population augmenta de 40%, s'accroissant d'éléments étrangers, italiens surtout.

L'expansion fut extrêmement rapide. Le département, qui ne possédait que 18 hauts fourneaux en 1871, en avait 31 deux ans plus tard. La découverte du bassin ferrifère de Briey (1880-1897) allait assurer le développement de l'industrie sidérurgique, encore accru par la découverte du procédé de déphosphorisation Thomas-Gilchrist utilisé pour la première fois en 1882 par la société de Wendel dans sa nouvelle usine de Jœuf. De nombreuses firmes s'établirent alors dans la région de Briey et de Longwy : Acières de Longwy, Forges de la Providence, Acières de Micheville, Acières de la Marine et d'Homécourt, Société lorraine industrielle, Senelle-Maubeuge, Marc Raty et C<sup>ie</sup>, etc. La production de fonte passa de 540 000 tonnes en 1880 à près de 4 000 000 en 1913 ; celle d'acier de 1 600 tonnes en 1882 à 2 300 000 peu avant la Première Guerre mondiale ; 75% de ce tonnage provenaient du bassin de Briey-Longwy.

La prospérité économique profita à Nancy, qui devint un centre bancaire et industriel, en même temps qu'un centre universitaire avec quatre facultés, une école de pharmacie et plusieurs instituts techniques. Le mécénat industriel y permit l'éclosion et l'épanouissement d'une école artistique originale, l'École de Nancy, illustrée par les verriers Gallé et Daum, par le menuisier-ébéniste Eugène Vallin et par le peintre Victor Prouvé. L'expansion de la ville fut marquée par l'édification de quartiers neufs avec des églises néogothiques, le tout d'un intérêt médiocre. L'agglomération, qui comptait 145 000 habitants en 1914, manifesta sa vitalité lors de l'exposition

---

<sup>1</sup> Pour combattre le Boulangisme, les républicains modérés se groupèrent autour du journal *L'Est républicain* fondé le 5 mai 1889.

de 1909 organisée dans le parc Sainte-Marie. Nancy était vraiment la capitale du nord-est de la France.

La guerre qui éclata en 1914, mit brusquement fin à la prospérité. Commencée par les raids allemands contre Badonviller, Cirey-sur-Vezouze, Blâmont, Nomeny et Longuyon, la bataille se développa avec l'entrée des Français en Lorraine annexée, suivie de leur défaite et de leur retraite (2-25 août). La Meurthe-et-Moselle fut alors envahie, les Allemands s'avançant jusqu'au-delà de Pont-à-Mousson, de Lunéville et de Gerbéviller. Nancy se trouvait en grand danger d'être occupée, lorsque les troupes du XX<sup>e</sup> Corps d'armée, sous les ordres du général de Castelnau, parvinrent à arrêter l'ennemi sur les hauteurs du Grand-Couronné (4-12 septembre). Après la retraite des Allemands, le front se stabilisa le long d'une ligne qui, partant de Fresnes-en-Woëvre (Meuse), passait par Bois-le-Prêtre, Pont-à-Mousson, Nomeny, pour obliquer en direction du sud-est, au pied du Grand-Couronné, vers le fort de Manonviller et Badonviller.

Quatre ans plus tard, le secteur nord-est se réveilla lors de l'offensive américaine en direction de Vigneulles-lès-Hattonchâtel (Meuse) et de Thiaucourt dans le cadre de la réduction du saillant de Saint-Mihiel (12-15 septembre 1918). Au moment de la signature de l'armistice du 11 novembre, une bonne partie du territoire départemental était encore au pouvoir des Allemands, qui ne l'évacuèrent qu'ensuite.

Lorsque la paix revint (28 juin 1919), la Meurthe-et-Moselle avait payé un lourd tribut : 390 communes sinistrées, dont 12 entièrement détruites, 180 000 hectares de terres en friche sur un total de 430 000 infestés de projectiles ou obstrués par des tranchées ou des réseaux de barbelés. De plus, 709 établissements industriels avaient souffert des combats ou des destructions systématiques et des pillages de l'ennemi, sans compter les églises, les ouvrages d'art et les routes. Au total, les dommages de guerre étaient estimés à 5 milliards et demi de francs.

Le bilan des pertes humaines était, lui aussi, très lourd. Aux 14 450 militaires tués s'ajoutaient les civils victimes des opérations ou des bombardements (à Nancy, 476 dont 177 tués), tués, fusillés ou assassinés par les Allemands (156 à Longuyon, 75 à Nomeny, 68 à Fresnois-la-Montagne, 64 à Gerbéviller, 12 à Badonviller, etc.), voire déportés en territoire ennemi (7 500). Il ne faut pas oublier non plus les incendies, les pillages et les exactions auxquels s'étaient livrés les envahisseurs qui extorquèrent près de 358 millions de francs-or aux habitants de la zone qu'ils occupaient.

## **De 1920 à 1940**

Ainsi meurtrie par la guerre, la Meurthe-et-Moselle pansa rapidement ses plaies : la reconstruction y était en grande partie achevée dès 1923. Cependant, par suite du retour de l'Alsace-Lorraine à la France, le département perdit son rôle de gardien de la frontière. De plus, la concurrence des industries de la Moselle reconstituée ralentit son essor : le bassin de Briey-Longwy tendait à se relier à la « rue industrielle » mosellane de Metz à Thionville. Toutefois la remise en état des usines dévastées permit d'atteindre en 1928 le point culminant de la production métallurgique, compromise peu après par la crise économique mondiale : en 1932, la productivité avait diminué d'un quart et le chômage s'étendait.

De son côté, Nancy ne retrouva plus son élan démographique d'avant la guerre : en 1936, la ville ne comptait que 121 000 habitants et son agglomération 164 000. Elle le céda en préséance militaire à Metz et en prestige universitaire à Strasbourg. Néanmoins son université se spécialisa de

plus en plus dans les sciences et la médecine, avec la création de l'école des mines en 1919 et de la faculté de pharmacie en 1920.

Sur le plan politique, les partis modérés dominèrent sans partage jusqu'en 1932. Leurs représentants les plus en vue étaient deux notables implantés solidement dans leur circonscription : Louis Marin (1871-1960) à Nancy-I depuis 1905, Georges Mazerand (1876-1968) à Lunéville depuis 1919. La gauche marqua des points en 1932 avec l'élection du radical Émile Seitz (1896-1981), à Nancy-II, grâce à l'opposition entre l'Union républicaine démocratique (U.R.D.) et le Parti démocrate populaire (P.D.P.). Le recul des modérés devait s'accroître par la suite malgré l'élection de Jean Quenette (1903-1971), candidat de l'Union nationale à Toul en 1935.

Le succès de Philippe Serre (1901-1991), républicain social, à Briey-II en 1933 prépara la conquête de deux nouveaux sièges par la gauche trois ans plus tard. Les élections du Front populaire en 1936 furent marquées par le succès de trois candidats indépendants de gauche, qui avaient su attirer les électeurs du centre en exploitant le mécontentement, mais en se montrant fermes sur les problèmes de la défense nationale : Georges Izard (1903-1973) à Briey-I, Pierre-Olivier Lapie (1901-1994) à Nancy-III et Philippe Serre (Briey-II). La faiblesse des partis classiques de gauche (P.C. et S.F.I.O.) ne leur permit pas de profiter de la dynamique du Front populaire dont ils avaient été les principaux animateurs. Malgré un net recul, la droite conservatrice gardait de solides positions, notamment dans les zones rurales et en général dans le sud du département.

Cependant la menace allemande, renforcée par le totalitarisme nazi, se faisait de nouveau sentir. Les hostilités, qui s'ouvrirent le 3 septembre 1939, ne troublèrent guère une opinion publique confiante dans les vertus de la ligne Maginot : on s'installa dans une guerre statique, marquée par des actions de patrouilles et des coups de main. Le réveil fut brutal en mai 1940 : la guerre éclair pratiquée par les Allemands déjoua tous les calculs et la ligne Maginot fut prise à revers. Les troupes françaises durent faire face à l'ouest et livrer des combats désespérés surtout aux abords de Toul et de Sion-Vaudémont (18-22 juin 1940). Nancy, bombardée par l'aviation ennemie le 10 mai, fut occupée le 18 juin. Une longue nuit commençait pour le département, qui ne fut libéré que quatre ans plus tard, de septembre à décembre 1944.

Telle qu'elle vient d'être brièvement relatée, l'histoire de la Meurthe, puis de la Meurthe-et-Moselle, montre que le département connut ses meilleurs moments sous les règnes de Napoléon 1<sup>er</sup> et de Napoléon III, et surtout sous la III<sup>e</sup> République jusqu'en 1914. Malgré les guerres et les invasions qui le dévastèrent à plusieurs reprises, il développa son potentiel économique, atteignant le maximum de sa puissance dans la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle. Toutefois les dangers du pangermanisme y entretenirent le patriotisme et, par voie de conséquence, le conservatisme d'une population généralement modérée et peu portée vers les extrêmes. Une telle situation, détournant les énergies des problèmes du monde moderne, n'était pas sans danger pour l'avenir même de Nancy et de sa région.

## **PRÉSENTATION DE LA SÉRIE M**

Quiconque veut entreprendre des recherches valables, pour la période antérieure à 1940, sur l'histoire politique, économique et sociale du département dont Nancy est le chef-lieu, doit nécessairement consulter la série M. Celle-ci a été progressivement constituée par les papiers de

l'administration préfectorale auxquels ont été joints des documents en provenance d'autres services départementaux ou régionaux.

## Rappel historique

Dès les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, les dossiers élaborés par la préfecture de la Meurthe furent conservés en deux endroits différents : ceux n'ayant plus d'intérêt immédiat se trouvaient au troisième étage de l'hôtel de la Monnaie, siège des Archives départementales qui le partageaient avec le tribunal civil de Nancy ; - les autres, d'usage courant, restaient à la préfecture même, établie en 1823 au palais du Gouvernement. Ces derniers étaient d'ailleurs classés selon les matières traitées par les bureaux ; de temps à autre, l'archiviste du département effectuait la sélection des documents devant être envoyés à l'hôtel de la Monnaie. Aucun inventaire ne concrétisa malheureusement ce travail.

La circulaire ministérielle du 8 août 1839 précipita les opérations de tri. L'archiviste Louis-Nicolas Pinat, désigné en fonction de ses compétences administratives, recensa tous les papiers inutiles à vendre sous le contrôle d'une commission locale de surveillance. Les travaux de classement purent alors être entrepris sérieusement. Succédant à Pinat, Henri Lepage répartit les documents de conservation indéfinie d'après le cadre de classement annexé à la circulaire ministérielle du 24 avril 1841. La série M était devenue une réalité.

Les envois de documents à l'hôtel de la Monnaie furent accélérés au moment du transfert de la préfecture à l'hôtel Baligand, près de la place Stanislas, en 1858. Quelques années plus tard, le principe fut admis d'un versement annuel rendu nécessaire par l'exiguïté du local affecté aux archives courantes de l'administration (1863).

La guerre franco-allemande de 1870-1871 porta atteinte à l'intégrité de la série M. Avant même la signature du traité de Francfort, les Allemands réclamèrent au profit des archives de la Moselle annexée les dossiers concernant les arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg (février 1871). L'archiviste Henri Lepage s'exécuta, mais ne remit à son collègue de Metz que des papiers administratifs de date récente relatifs surtout à l'administration communale, à la comptabilité et aux ponts et chaussées (juillet 1871).

En contrepartie, les Allemands firent envoyer de la Moselle à Nancy les documents intéressant l'arrondissement de Briey. Henri Lepage avait lui-même préparé ce versement en se rendant à Metz, où il avait sélectionné les dossiers des communes restées françaises. De même, il récupéra les dossiers des communes non annexées des arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg, qui avaient été enlevés à tort (octobre 1871).

D'autres échanges se produisirent dans le courant de 1872 et de 1873, portant sur des documents de caractère économique (mines, salines, moulins, appareils à vapeur, etc.). En 1879 encore, les archives de Meurthe-et-Moselle reçurent des liasses de documents sur les ponts et chaussées de l'arrondissement de Briey...

Tandis que s'apaisaient les remous causés par la guerre, Henri Lepage dut faire face au grave problème du manque de place tant à l'hôtel de la Monnaie qu'à la préfecture. Pour y remédier, il fit établir un dépôt annexe dans les anciennes prisons voisines, où furent envoyés tous les dossiers qui encombraient les bureaux de l'administration préfectorale. Mais le soulagement ne fut que de courte durée. En 1889, l'imminence de la démolition des prisons rendit indispensable le transfert immédiat dans les greniers de l'hôtel de la Monnaie des dossiers qui s'y trouvaient et qui constituaient plus de la moitié des archives modernes. L'entassement était tel que les recherches devinrent presque

impossibles. L'archiviste Émile Duvernoy fit bien une tentative pour classer la masse des papiers administratifs, mais il dut y renoncer en 1892, les salles de l'hôtel de la Monnaie étant pleines à craquer.

Le départ du tribunal civil, permettant d'affecter tout l'hôtel de la Monnaie aux Archives départementales (1894), améliora la situation. Le classement de la série M pouvait dès lors être envisagé.

## **Les étapes du classement**

Entrepris dès 1895, ce travail, effectué par un rédacteur aidé d'un commis à partir de 1913, était suffisamment avancé en 1915 pour que l'archiviste Émile Duvernoy écrivit : « la série M, si importante, est aujourd'hui complètement rangée, en état d'être explorée utilement soit pour les recherches administratives soit pour les recherches historiques ».

Une nouvelle campagne fut lancée en 1919 pour incorporer les papiers versés depuis peu par les services préfectoraux. Elle aboutit en 1925 à la rédaction d'un répertoire numérique – première trace écrite laissée par les employés chargés du classement. Après d'importantes suppressions décidées en 1929 par Pierre Marot, successeur d'Émile Duvernoy, le travail reprit, confié à Robert Barbier, sous-archiviste. Un nouveau plan de classement fut élaboré en 1932.

À partir de cette date, Robert Barbier procéda à l'intégration des documents provenant des versements préfectoraux. L'ensemble de la documentation de 1800 à 1940 étant enfin en possession des Archives départementales dans les années cinquante, l'archiviste Étienne Delcambre jugea opportun de faire dresser un répertoire définitif. Il fallait auparavant procéder à un tri minutieux des dossiers et à un remaniement total des sous-séries – travail ardu qui devait durer une bonne dizaine d'années. Confié à Marie-Thérèse Aubry (1920-2010), conservateur, il vient enfin d'aboutir à l'inventaire publié aujourd'hui [1975] sous la responsabilité du signataire de ces lignes et sous le contrôle du Service technique de la Direction des Archives de France.

## **Description de la série M**

Telle qu'elle se présente, la série M de Meurthe-et-Moselle, déjà utilisée par un grand nombre de professeurs et d'étudiants auxquels elle a apporté des éléments souvent essentiels pour la rédaction de leurs articles et de leurs mémoires, est caractérisée par certaines anomalies qu'il convient de signaler. D'une façon générale, la période la moins représentée est la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En outre, les dossiers concernant l'arrondissement de Lunéville sont plus complets que ceux des autres arrondissements.

On serait tenté d'y voir une conséquence des échanges de documents opérés après 1871. Il n'en est rien, au contraire. L'habileté de l'archiviste Henri Lepage permit de maintenir à Nancy une grande partie des dossiers relatifs aux arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg jusque sous le Second Empire. Ces dossiers sont actuellement répartis dans les sous-séries 1 M et 7 M. On en trouvera le complément dans la série M de la Moselle : listes électorales postérieures à 1859, élections aux conseils d'arrondissement à partir de 1852, maires et adjoints depuis 1853. En ce qui concerne l'arrondissement de Briey, les dossiers administratifs de l'an VIII à 1870 sont restés à Metz, où il convient de les consulter. Quant aux papiers de l'administration civile du territoire occupé de Longwy-Briey (1914-1918), remis aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle en 1928, ils ont été repris par les Allemands en 1940 et sont demeurés introuvables jusqu'à présent.

On constate ainsi que la série M de Meurthe-et-Moselle est à peu près entièrement constituée par les papiers de la préfecture de la Meurthe (1800-1870), à laquelle a succédé celle de Meurthe-et-Moselle (1871-1940). Sur ce fonds principal sont venus se greffer quelques fonds secondaires provenant d'organismes régionaux ou départementaux : Institut régional d'hygiène de l'Université de Nancy, 1927-1940 (5 M 51) ; - Commissions régionale et départementale d'études sur le coût de la vie, 1920-1940 (6 M 701 à 706) ; - Direction des services agricoles, 1919-1935 (7 M 1) ; - Office agricole régional de l'Est, 1919-1936 (7 M 13 à 15) ; - Station agronomique de Nancy, 1930 (7 M 44) ; - Caisses d'assurances mutuelles agricoles, 1930-1940 (7 M 186-187) ; - Inspection régionale du travail, fin XIX<sup>e</sup> siècle (10 M 1 à 16). L'ensemble constitue une assez bonne source de documentation pour l'histoire départementale depuis 1800, malgré des lacunes d'importance inégale selon les périodes considérées.

Dans la sous-série 1 M (Administration générale du département), il faut regretter l'absence de rapports préfectoraux pour la période de l'an XIV à 1854, à l'exception d'un rapport du préfet Alban de Villeneuve-Bargemont (1784-1850) en 1822 et d'une note statistique du préfet Lucien Arnault (1787-1863) en 1839 ; de semblables lacunes sont à déplorer de 1861 à 1870, 1874 à 1893, 1910 à 1922 et 1935 à 1940. Il n'existe d'ailleurs aucun rapport sur l'esprit public au cours de toute la Monarchie de Juillet.

La sous-série 2 M (Personnel administratif) n'est pas complète en ce qui concerne les nominations de maires et d'adjoints de 1800 à 1848, sauf pour l'arrondissement de Lunéville. Il en est de même des listes électorales conservées dans la sous-série 3 M (Plébiscites et élections). Par ailleurs, il n'y a guère que des épaves de dossiers d'élections municipales de 1855 et de 1860.

L'importance particulière de la sous-série 4 M (Police) provient du voisinage de la Meurthe-et-Moselle avec l'Alsace-Lorraine annexée par l'Allemagne : la création des postes de commissaires spéciaux de police près des gares frontières et la fréquence de leurs rapports sont la source de renseignements intéressants sur la situation de cette région entre 1871 et 1914.

La sous-série 5 M (Santé publique et hygiène), permet d'avoir connaissance des réalisations de ce département dans le domaine de la santé. C'est en 1919 que fut créé l'Office d'hygiène sociale et de lutte contre la tuberculose, qui développa son activité dans divers secteurs.

Dans la sous-série 6 M (Population, économie, statistiques), c'est encore l'arrondissement de Lunéville qui est le mieux représenté pour les recensements de la population du Premier Empire, de la Restauration et du Second Empire. La même constatation s'impose, dans la sous-série 7 M (Agriculture), pour les renseignements agricoles de 1800 à 1850).

La sous-série 8 M (Commerce), en dépit du petit nombre de ses dossiers, est riche de renseignements au point de vue industriel, grâce à ses notices sur les expositions et sur les foires. De même, la sous-série 9 M (Industrie), est très complète avec sa statistique industrielle fournissant non seulement la liste des industries du département, mais encore des précisions intéressantes sur les diverses entreprises, en particulier au moment des crises ou des enquêtes en vue d'une politique industrielle, par exemple lors des traités de 1860. Il existe aussi des rapports d'ensemble sur la situation industrielle du département de l'an IX à 1936.

Le département ayant été le siège de l'inspection régionale du travail, la sous-série 10 M (Travail et main-d'œuvre), conserve, pour la période 1857-1872, des rapports dignes d'intérêt sur la situation du travail, surtout dans l'industrie textile, en Champagne et en Lorraine. Il y a encore pour la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des dossiers de l'inspection régionale du travail pour une aire géographique importante couvrant l'Alsace, la Champagne, la Franche-Comté et la Lorraine.

Ainsi la série M de Meurthe-et-Moselle présente-t-elle des ombres et des lumières, ces dernières étant de plus en plus vives au fur et à mesure qu'on s'avance vers 1940. Les lacunes peuvent être comblées en partie par la consultation des autres séries modernes, dont les répertoires dactylographiés attestent le progrès des classements. Il reste à souhaiter que nombreux soient encore les chercheurs qui utiliseront les ressources d'une série contenant toute la vie d'un département chargé d'histoire. Le travail de Marie-Thérèse Aubry n'a pas d'autre but que d'aider à la réalisation de ce vœu.

Pierre Gérard

*Directeur des Services d'Archives*

*de Meurthe-et-Moselle*

[complété par Sabrina Belin et Jean-Charles Capronnier, 2022)

## **2 M Personnel administratif**

### **TABLE DES MATIÈRES**

<b><i>Corps préfectoral (2 M 1-6)</i></b>	<b>16</b>
<b><i>Fonctionnaires (2 M 7-17)</i></b>	<b>18</b>
<b><i>Conseillers généraux et conseillers d'arrondissement nommés (2 M 18-26)</i></b>	<b>18</b>
<b><i>Maires et adjoints, conseillers municipaux nommés (2 M 27-90)</i></b>	<b>20</b>
Premier Empire (2 M 27-32)	20
Première Restauration (2 M 33-34)	20
Cent-Jours (2 M 35-37)	21
Seconde Restauration (2 M 38-54)	21
Monarchie de Juillet jusqu'à la loi de 1831 (2 M 55-56)	22
Régime de la loi du 21 mars 1831 (2 M 57-65)	22
Régime du décret du 3 juillet 1848 (2 M 66-67)	23
Régime de la loi du 7 juillet 1852 (2 M 68-70)	23
Régime de la loi du 5 mai 1855 (2 M 71-81)	24
Régime de la loi du 14 avril 1871 (2 M 82)	25
Régime de la loi du 20 janvier 1874 (2 M 83-86)	25
Régime de la loi du 12 août 1876 (2 M 87)	26

## Corps préfectoral

- 2 M 1 **Préfets de la Meurthe, puis de Meurthe-et-Moselle.** - Préfets nommés : état nominatif (an VIII-1850). - Dossiers individuels : d'Allonville (1828-1830) ; Arnault (1831-1848) ; Baile (1879-1882) ; Bihourd (1883-1885) ; Bonnet (1908-1913) ; Bosney (1935-1940) ; de Bouthillier (1815) ; Bouvier-Dumolard (1815) ; Brun (1848-1850) ; de Castéja (1828) ; Cazelles (1882-1883) ; Chamblain (1865) ; de Chambon (1873-1876) ; Delmas (1877-1879) ; Delorme (1877) ; Duponteil (1920-1923) ; de Foresta (1824-1828) ; Gigot (1876-1877) ; Humbert (1902-1908) ; Jeanson (1870-1871) ; de Kersaint (1815-1816) ; Le Guay (1872-1873) ; Lenglé (1854-1861) ; Léoutre, commissaire du gouvernement (1848) ; Lorentz, commissaire de la République (1848) ; de Ludre, commissaire du gouvernement (1848) ; Magre (1923-1931) ; Mique (1814-1815) ; Mirman (1914-1918) ; Podevin (1865-1870) ; Reboul (1913-1914) ; Riouffe (1808-1813) ; Roblot (1931-1935) ; de Saint-Paul (1861-1865) ; Schnerb (1885-1888) ; Second (1918-1920) ; de Séguier (1816-1820) ; de Selves (1885) ; de Sivry (1850-1854) ; Vallet de Merville (1830-1831) ; de Villeneuve-Bargemon (1820-1824). an VIII-1940
- 2 M 2 **Préfecture, secrétaires généraux.** - Dossiers individuels : Abeille (1914) ; d'Aigrain des Hubas (1820-1823) ; Alapetite (1891-1893) ; Amade (1930-1933) ; Aubanel (1900-1902) ; Auberge (1877) ; de Barral (1861-1863) ; Béchard (1875-1876) ; Bès de Berc (1881-1882) ; Bessières (1872-1873) ; Blanchet (1870-1871) ; Bovier-Lapierre (1907-1913) ; Cabarrus (1873) ; Cahen (1893-1894) ; Chatonet (1933-1935) ; Chevalier (1930) ; Colin (1830) ; de Cresolles (1816-1817) ; Dupré (1905-1907) ; Eigenschenck (1856-1861) ; Gauckler (1882-1891) ; Genest (1877-1880) ; Grimanelli (1880-1881) ; Hatte de Chevilly (1823-1830) ; Henry (1871-1872) ; Jubelin (1815-1816) ; de La Bouillerie (1855-1856) ; Lambert (1936-1941) ; Le Gentil (1925-1936) ; Leullier (1907) ; Mamelle (1848) ; Martin (1914-1920) ; de Massy (1876-1877) ; Meunier (1865-1870) ; Mila de Cabarieu (1863-1865) ; Piette (1902-1905) ; Senné-Desjardins (1913-1914) ; Susleau de Malroy (1932-1940) ; Teynier du Pradelet (1814-1815) ; Vallet de Merville (1811-1815) ; Vidal (1920-1927). - **Secrétaires généraux à la Reconstitution** : Bègue (1920-1922) ; Burnouf (1918-1920) ; Martelli (1922). - **Directeur général du département** : Guérin (1919). 1811-1941
- 2 M 3 **Chefs de cabinet.** 1872-1938
- 2 M 4 **Briey, sous-préfets.** - Dossiers individuels : Andrieu (1918) ; Arson (1874) ; Benoist (1906-1909) ; Berger (1878-1887) ; de Bernardi (1931-1936) ; Bertin-Ledoux (1924-1929) ; Brunck de Freundeck (1873-1874, 1877-1878) ; Dissard (1929-1931) ; Ebelin (1877) ; Ferlet de Bourbonne (1874-1877) ; Gallois (1887-1888) ; Gheerbrant (1870-1873) ; Giraud (1888-1896) ; de La Plesnoye (1877) ; Magre (1912-1918) ; Massoni

- 2 M 4 (suite) (1919-1924) ; Montreuil (1910-1912) ; Schmidt (1936-1940) ; Senné-Desjardins (1909-1910) ; Thomé (1918-1919). - **Château-Salins, sous-préfets.** Dossiers individuels : Bagré (1832-1848) ; Fleury de Chaboulon (1811-1814) ; Chardin (1848) ; Fouin-Dufays (1814-1832) ; Godard-Beauchêne (1848) ; d'Houdetot (1808) ; Mamelle (1848) ; Monchy (1848) ; Noël (an X-1808) ; Régnier, duc de Massa (1808-1811) ; Rouchon-Mazerat (1849-1870) ; Tercy (1815) ; Viard (an VIII-an X) ; Vincenot (1848). an VIII-1940
- 2 M 5 **Lunéville, sous-préfets.** - Dossiers individuels : Bancelin (1890-1891) ; de Barillon (1875-1876) ; de Belleval (1873-1874) ; Bluget de Valdenuit (1814-1815) ; Bouet (1920-1926) ; Bourdon (1867-1870) ; Bovier-Lapierre (1906-1907) ; Brisset (1934-1939) ; Chatonet (1939-1941) ; du Coëtlosquet (1824-1828) ; Combes (1897-1900) ; Cosson (1878-1879) ; Cruchon (1894-1897) ; Dupard (1934) ; de Fonbrune (1859-1865) ; François (1902-1906) ; Gellion-Danglar (1879-1880) ; Génin (1849-1856) ; Haudry de Soucy (1828-1830) ; Henry (1930-1934) ; Javal (1880-1881) ; Lacombe (1909-1913) ; Laffargue (1881-1886) ; Lambert (1874-1875) ; Langeron (1917-1920) ; Larigaudie (1876-1877) ; Larréguy de Cyvrieux (1865-1867) ; Lejeune père (an VIII-an XIII) ; Lejeune fils (an XIII-1815) ; Le Jouteux (1877) ; Levé (1907-1909) ; de Mendoça (1909) ; Milon de Villiers (1820-1824) ; Minier (1913-1917) ; Mathieu de Moulon (1815-1820) ; Natalelli (1926) ; Parisot (1870-1873) ; Pointu (1877-1879) ; Sainsère (1886-1888) ; Saint-Dizier (1830-1848) ; Taviani (1926-1930) ; Vincenot (1848-1849) ; Viox (1848). An VIII-1941
- 2 M 6 **Nancy, sous-préfets.** - Dossiers individuels : Bouvier (1811) ; Hatte de Chevilly (1823) ; Henry (1815) ; de Moulon (1814-1815) ; Sers (1815). - **Sarrebourg, sous-préfets.** - Dossiers individuels : Boyé (1830-1840) ; Chambeau (1853-1857) ; Dartein (1829-1830) ; Duparge d'Ambacourt (1816-1819) ; Génin (1840-1848) ; Germain (1848) ; Godefroy (1860-1865) ; Jacotel (1815-1816) ; Lepère (an VIII) ; Lepère fils (1814-1815) ; Lothon (1848) ; de Maurey (1819-1827) ; de Mentque (1840) ; de Montozon (1815) ; Moreau du Breuil de Saint-Germain (1865-1868) ; d'Ormechville (1827) ; Ruell (1815) ; Solard (1848-1853) ; Thomas (1870) ; de Villeréal (1857-1859). - **Toul, sous-préfets.** - Dossiers individuels : Albert (1848-1849) ; de Courcelles (1830-1833) ; Baudran (1876-1877) ; de Bernis (1876) ; Bilange (1918-1923) ; Cadiot (1835) ; Carez (an VIII-an IX) ; Cornu (1924-1925) ; Deligny (1871) ; Desloges (1871) ; Galopin (1902-1905) ; Géhin (an IX-1814) ; Herrgott (1906-1913) ; Lallemand (1879-1881) ; Lambert (1849-1871) ; Langeron (1914-1917) ; Larroque (1923-1924) ; Lebon (1905-1906) ; de Ludre (1830) ; Mage (1913-1917) ; Morin (1849) ; Perrève (1816-1819) ; Porion (1877) ; Poutier (1833-1835) ; de Pourcet de Sahune-Lafayette (1880-1894) ; de Prailly (1820-1826) ; Robin (1873-1876) ; de Rosières (1826-1830) ; Salmon (1894-1899) ; Sers (1816) ; Teyssier (1815) ; Thomas (1872-1873) ; Vallat (1917-1919) ; de Vallerot (1848) ; Villot de la Tour (1814-1816, 1819-1820) ; Vincent (1871-1872) ; de Vincent (1835-1848). an VIII-1925

## Fonctionnaires

2 M 7	Conseillers de préfecture.	an VIII-1939
2 M 8	Fonctionnaires, nomination : enregistrement.	an VIII-1809
2 M 9*	Fonctionnaires nommés par le roi : prestation de serment (1814-1818). - Fonctionnaires, nomination : installation, prestation de serment (1848-1871).	1814-1871
<b>2 M 10*- 13*</b>	<b>Département de Meurthe-et-Moselle, fonctionnaires, installation : registres (12 juin 1871-8 novembre 1934)</b>	<b>1871-1934</b>
2 M 10*	Département de Meurthe-et-Moselle, fonctionnaires, installation : registre (12 juin 1871-8 juillet 1889).	1871-1889
2 M 11*	Département de Meurthe-et-Moselle, fonctionnaires, installation : registre (10 août 1889-21 avril 1908).	1889-1908
2 M 12*	Département de Meurthe-et-Moselle, fonctionnaires, installation : registre (10 juin 1908-11 mars 1921).	1908-1921
2 M 13*	Département de Meurthe-et-Moselle, fonctionnaires, installation : registre (16 mars 1921-8 novembre 1934).	1921-1934
2 M 14	Administration préfectorale de la Meurthe, puis de la Meurthe-et-Moselle, fonctionnaires : états (an VIII-1808, 1863, 1920) ; traitements et indemnités (1848-1871) ; dossiers de candidat à des postes de l'administration préfectorale (1852-1894, 1919-1938) ; commission départementale de réforme, délégués du personnel : élection (1928-1933) ; fonctionnaires morts au champ d'honneur : souscription en faveur d'une plaque commémorative (1921).	an VIII-1938
2 M 15	Arrondissement de Lunéville, fonctionnaires, prestation de serment : procès-verbaux, listes nominatives, correspondance.	an XII-1853
2 M 16	Arrondissement de Toul, fonctionnaires, prestation de serment : procès-verbaux.	1891-1925
2 M 17	Départements annexés, ex-fonctionnaires : traitements et indemnités.	1871-1872

## Conseillers généraux et conseillers d'arrondissement nommés

<b>2 M 18-20</b>	<b>Conseillers généraux et conseillers d'arrondissement</b>	<b>an VIII-1833</b>
2 M 18	<b>Conseillers généraux et conseillers d'arrondissement.</b> - Instructions et circulaires (an VIII-1813) ; nominations par le Premier Consul (an VIII) ; citoyens aptes à devenir conseillers généraux, conseillers d'arrondissement et	

- 2 M 18 adjoints de Nancy, Lunéville, Pont-à-Mousson et Toul : liste dressée par le préfet (s.d.) ; conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, maires, adjoints et notables : tableaux [ca an VIII] ; arrêté préfectoral fixant le jour de prestation de serment (an XII) ; Conseil général et conseils d'arrondissement, membres, nomination : décret (1806) ; Lunéville, conseillers généraux et conseillers d'arrondissement nommés dans la circonscription : renseignements fournis par le sous-préfet (1806) ; département de la Meurthe, conseillers généraux et conseillers d'arrondissement, notices : demande du préfet (1810) ; conseils d'arrondissement : renouvellement d'un tiers (1811) ; arrondissement de Lunéville, conseillers et candidats proposés pour le Conseil général : état nominatif (1814) ; département de la Meurthe, Conseil général et conseils d'arrondissement, membres, nomination : décret impérial (1815). an VIII-1815
- 2 M 19 **Conseillers généraux et conseillers d'arrondissement.** - Instructions et circulaire (1815-1830) ; nominations par Louis XVIII (1816) ; arrondissement de Lunéville, candidats : présentation (1816) ; arrondissement de Château-Salins et de Lunéville, candidats : états supplémentaires (1817) ; listes (1823, 1825). 1815-1830
- 2 M 20 **Conseillers généraux et conseillers d'arrondissement.** - Instructions et circulaires (1831-1832) ; candidats : renseignements (1830) ; nomination par Louis-Philippe (1830) ; nouveaux conseillers : prestation de serment (1831) ; listes (1831-1833). 1830-1833
- 2 M 21-23 Conseillers généraux an VII-1833**
- 2 M 21 **Conseillers généraux.** - Circulaires et instructions (an X-an XI) ; listes (an VIII-1806) ; nominations (an VII-1813). an VII-1813
- 2 M 22 **Conseillers généraux.** - Circulaires (1814-1816) ; listes (1816) ; nominations par le roi aux places vacantes (1816-1829). 1814-1829
- 2 M 23 **Conseillers généraux.** - Listes (1830-1831) ; nominations par le roi aux places vacantes (1831-1833). 1830-1833
- 2 M 24-26 Conseillers d'arrondissement an VIII-1833**
- 2 M 24 **Conseillers d'arrondissement.** - Listes (1806-1812) ; nominations par le premier consul, puis par l'empereur, dans les cinq arrondissements (an VIII-1806) ; état dressé par le général Rampont, commissaire extraordinaire de l'empereur, des conseillers d'arrondissement de Lunéville (1815). an VIII-1815
- 2 M 25 **Conseillers d'arrondissement.** Tableaux (1815-1829) ; nominations par le roi dans les cinq arrondissements (1817-1829). 1815-1829
- 2 M 26 **Conseillers d'arrondissement.** Tableaux (1830-1833) ; nominations par le roi dans les cinq arrondissements (1831-1832). 1830-1833

## Maires et adjoints, conseils municipaux nommés

### *Premier Empire<sup>1</sup>*

- 2 M 27 Nominations par le premier consul, puis par l'empereur : décrets. - Nancy, Lunéville, Pont-à-Mousson et Toul, municipalités, membres : tableaux. an VIII-1813
- 2 M 28 Nominations par le préfet : circulaires et instructions. - Maires et adjoints à nommer en exécution du décret impérial du 15 avril 1806 : listes, par commune, avec des renseignements sur l'âge, la famille, la fortune et la profession de chacun. - Renouvellement de 1808. - Mutations survenues de 1807 à 1812. an VIII-1813
- 2 M 29 Conseils municipaux nommés par le préfet. - Circulaires, instructions et correspondance administrative (an VIII) ; mutations (an VIII-1807). - Arrondissement de Lunéville, conseils municipaux : renouvellement de la moitié des membres (an X). - Cantons de Baccarat, de Bayon et de Lunéville, conseils municipaux, membres sortants : états (1812). an VIII-1812
- 2 M 30 Nominations faites par le préfet, classement alphabétique par commune, d'Amenoncourt à Jolivet : correspondance. an VIII-1814
- 2 M 31 Nominations faites par le préfet, classement alphabétique par commune, de Lachapelle à Xousse : correspondance. an VIII-1814
- 2 M 32 Plaintes contre des maires et adjoints : enquêtes et révocations. an VIII-1813

### *Première Restauration*

- 2 M 33 Arrondissement de Lunéville, maires, adjoints et conseillers municipaux : états de présentation (avril 1814), états nominatifs desdits fonctionnaires en exécution des lettres du préfet des 1<sup>er</sup> et 4 février 1814 (avril 1814). - Bayon, Bénaménil, Blâmont, Deneuvre, Fontenoy-la-Joûte, Gerbéviller, Loromontzey, Méhoncourt, Saint-Germain, Saint-Rémy-aux-Bois, Vallois, Villacourt, maires, adjoints et conseillers municipaux : nominations par le préfet aux places vacantes. 1814-1815
- 2 M 34 Lunéville : destitution du maire par le gouverneur général de Lorraine, Barrois et pays de Luxembourg (9 mars 1814). - Barbonville, Bionville, Clayeures, Deuxville, Giriviller, Haraucourt, Harbouey, Hoéville, Nonhigny, Saint-Germain, Serres, Xermaménil : plaintes contre des maires, adjoints et conseillers municipaux. 1814-1815

---

<sup>1</sup> Voir aussi 2 M 42.

### *Cent-Jours*

- 2 M 35 Lunéville, ancien maire : rétablissement dans ses fonctions par le préfet provisoire de la Meurthe (mars 1815). - Mouacourt, maire : nomination (27 mars 1815). - Bayon : demande de démission du maire et de l'adjoint (22 avril 1815). - Communes de l'arrondissement de Lunéville, maires et adjoints : tableau (29 avril). - Décret impérial du 30 avril, application : instructions. 1815
- 2 M 36 Borville, Fontenoy-la-Joûte, Fraimbois, Froville, Lamath, Repaix, Roville, Rozelieures, Seranville, élections des 16 et 21 mai 1815 : annulation par le sous-préfet de Lunéville. 1815
- 2 M 37 Chazelles, Croismare, Mouacourt, Saint-Germain, Serres, Vého : plaintes contre des maires ou adjoints (avril-juin 1815). 1815

### *Seconde Restauration*

- 2 M 38 Lunéville : maires, adjoints et conseillers municipaux nommés par le roi (juillet 1815-avril 1830). 1815-1830
- 2 M 39 Communes de l'arrondissement de Lunéville, maires et adjoints nommés par le préfet : candidatures (octobre 1815) ; mutations ; candidats : états de présentation (août-décembre 1815). 1815
- 2 M 40 Communes de l'arrondissement de Lunéville, maires et adjoints nommés par le préfet : renouvellement quinquennal, en exécution de l'ordonnance royale du 13 janvier 1816. 1816
- 2 M 41\* Département de la Meurthe, maires et adjoints : mutations ; états nominatifs par arrondissement, canton et commune. 1816-1820
- 2 M 42 Arrondissement de Lunéville, maires et adjoints : mutations<sup>1</sup> (1808-1820) ; conseillers municipaux : listes de présentation, états (an VIII-1831). an VIII-1831
- 2 M 43 Arrondissement de Lunéville, maires et adjoints nommés par le préfet : renouvellements quinquennaux (1821, 1826) ; états nominatifs par arrondissement, canton et commune, avec indication des professions ; mutations de 1822 à 1831. 1821-1831
- 2 M 44\* Département de la Meurthe, maires et adjoints : renouvellements quinquennaux (1821 et 1826) ; modifications survenues les années suivantes : états nominatifs par arrondissement, canton et commune, avec indication des professions. 1821-1830

---

<sup>1</sup>Les cahiers composant cette liasse ont été commencés sous le Consulat et ont servi, malgré les changements de régime, jusqu'au début de la Monarchie de Juillet.

2 M 45	Communes des arrondissements de Château-Salins, Sarrebourg et Lunéville, conseillers municipaux : états nominatifs.	1822-1831
2 M 46*	Communes des arrondissements de Toul et de Nancy, conseillers municipaux : états nominatifs.	1822-1831
2 M 47	Maires, adjoints et conseillers municipaux : nomination par le préfet, classement alphabétique par commune, d'Amenoncourt à Jolivet.	1815-1830
2 M 48	Maires, adjoints et conseillers municipaux : nomination par le préfet, classement alphabétique par commune, de Lachapelle à Xousse.	1815-1830
2 M 49*	Département de la Meurthe, maires, adjoints et conseillers municipaux, nomination, arrêtés préfectoraux : registre (20 novembre 1815-8 mai 1816).	1815-1816
2 M 50*	Département de la Meurthe, maires, adjoints et conseillers municipaux, nomination, arrêtés préfectoraux : registre (9 mai 1816-30 mai 1829).	1816-1829
2 M 51*	Département de la Meurthe, maires et adjoints depuis le renouvellement quinquennal de 1826, nomination, arrêtés préfectoraux : registre (13 février 1826-8 juillet 1831).	1826-1831
2 M 52*	Département de la Meurthe, conseillers municipaux, nomination, arrêtés préfectoraux : registre (1 <sup>er</sup> juillet 1829-24 mai 1831).	1829-1831
2 M 53*	Plaintes contre des maires, des adjoints et des conseillers municipaux : enquêtes, suspensions, révocations, classement alphabétique par commune, d'Amenoncourt à Hudiviller.	1815-1830
2 M 54*	Plaintes contre des maires, des adjoints et des conseillers municipaux : enquêtes, suspensions, révocations, classement alphabétique par commune, de Lachapelle à Vitrimont.	1815-1830

### ***Monarchie de Juillet jusqu'à la loi de 1831***

2 M 55	Maires, adjoints et conseillers municipaux, renouvellement après les événements de 1830, révocations, démissions, remplacements : correspondance et arrêtés, classement par commune.	1830-1831
2 M 56	Borville, Coutures, Domjevin, Emberménil, Fraimbois, Harbouey, Mouacourt, Sainte-Pôle, Saint-Martin, Vathiménil : plaintes contre les maires et conseillers municipaux.	1830-1831

### ***Régime de la loi du 21 mars 1831***

2 M 57	Baccarat, Gerbéviller et Lunéville, maires et adjoints à la nomination du roi : listes de présentation, ordonnances de nomination, procès-verbaux d'installation, notices individuelles, correspondance.	1831-1848
--------	--	-----------

2 M 58	Renouvellements triennaux de 1834, 1837, 1840, 1843, 1846 : résultats <sup>1</sup> . - Maires et adjoints à la nomination du préfet : listes de présentation par les sous-préfets, correspondance ; maires et adjoints nommés : états (1831-1848).	1831-1848
2 M 59*	Maires et adjoints : états nominatifs, par arrondissement et par commune, avec indication des professions.	1831-1842
2 M 60*	Arrondissements de Château-Salins, Lunéville, Nancy, Sarrebourg et Toul, maires et adjoints, nomination par le préfet : arrêtés.	1837-1843
2 M 61*	Maires et adjoints provisoires, nomination par le préfet : arrêtés (mars-juin 1848).	1848
2 M 62	Maires et adjoints, nomination par le préfet : correspondance, procès-verbaux d'installation, notices individuelles, classement alphabétique par commune, d'Aboncourt à Froville.	1831-1848
2 M 63	Maires et adjoints, nomination par le préfet : correspondance, procès-verbaux d'installation, notices individuelles, classement alphabétique par commune, de Gélacourt à Pulney.	1831-1848
2 M 64	Maires et adjoints, nomination par le préfet : correspondance, procès-verbaux d'installation, notices individuelles, classement alphabétique par commune, de Raville à Xousse.	1831-1848
2 M 65	Plaintes contre les maires et adjoints : désaccords entre ceux-ci et les conseillers municipaux, enquêtes, classement alphabétique par commune, d'Amenoncourt à Xousse.	1831-1848

#### ***Régime du décret du 3 juillet 1848***

2 M 66	Lunéville, maire et adjoints à la nomination du président de la République : liste de présentation ; nomination : arrêté.	1848
2 M 67	Maires et adjoints : nomination ou révocation ; conseils municipaux : dissolution par le préfet à la suite du coup d'État du 2 décembre 1851 et nomination de commissions provisoires, classement alphabétique par commune, d'Autreville à Xousse (décembre 1851-juin 1852).	1851-1852

#### ***Régime de la loi du 7 juillet 1852***

2 M 68	Circulaires et instructions ; correspondance administrative et politique. - Château-Salins, Lunéville, Sarrebourg et Toul, maires et adjoints proposés par les sous-préfets : liste (1852). - Arrondissement de Nancy,
--------	---

---

<sup>1</sup> Les renseignements ne sont complets que pour l'arrondissement de Lunéville.

2 M 68 (suite)	maires et adjoints nommés par le préfet : arrêtés (août 1852-février 1853).	1852-1853
2 M 69	Plaintes contre des maires et des adjoints : démission ou révocation ; conseils municipaux : dissolution, nomination de commissions municipales, classement alphabétique par commune, d'Aboncourt à Vittonville.	1852-1855
2 M 70	Arrondissements de Lunéville, de Nancy et de Toul, maires et adjoints nommés par le préfet : arrêtés (1852-1860). – Arrondissement de Lunéville, maires et adjoints, mutations : état, avec des renseignements sur leur âge, leur profession et leur situation de fortune (1852-1870).	1852-1870

### *Régime de la loi du 5 mai 1855*

2 M 71	Arrondissements de Château-Salins, de Lunéville et de Toul, maires et adjoints à la nomination de l'empereur : listes de candidats présentés par le préfet, avec des renseignements sur leur âge, leur fortune et leur profession (1855). - Bayon, Gerbéviller, Lunéville, Nancy et Sarrebourg, maires et adjoints : nominations par l'empereur (1855-1858).	1855-1858
<b>2 M 72-74</b>	<b>Renouvellement quinquennal de 1860</b>	<b>1860</b>
2 M 72	Renouvellement quinquennal de 1860. - Maires et adjoints à la nomination de l'empereur : correspondance. - Lunéville, Sarrebourg et Toul, candidats proposés par les sous-préfets : listes (juin 1860). – Baccarat et Bayon, maires et adjoints, installation : procès-verbaux (août 1860).	1860
2 M 73	Renouvellement quinquennal de 1860. - Maires et adjoints à la nomination du préfet : correspondance <sup>1</sup> ; affaires collectives ; candidats : présentation. - Arrondissements de Lunéville, de Nancy, de Sarrebourg et de Toul, maires, nomination : listes.	1860
2 M 74	Renouvellement quinquennal de 1860. - Maires et adjoints à la nomination du préfet, installation : procès-verbaux, classement alphabétique par commune, d'Ancerville à Xousse.	1860
2 M 75	Arrondissements de Lunéville, de Nancy et de Toul, maires et adjoints nommés par le préfet : arrêtés.	1860-1865
<b>2 M 76-77</b>	<b>Renouvellement quinquennal de 1865</b>	<b>1865</b>
2 M 76	Renouvellement quinquennal de 1865. – Maires et adjoints, nomination par l'empereur : état numérique (24 février 1865). – Arrondissement de Lunéville, maires et adjoints, nomination par l'empereur : décret (15 août 1865) [copie]. - Nancy, maires et adjoints : nomination (17 novembre 1865) [copie].	1865

---

<sup>1</sup> Voir aussi 2 M 70.

- 2 M 77 Renouveau quinquennal de 1865. - Maires et adjoints à la nomination du préfet : instructions, correspondance politique (juin-novembre 1865). – Arrondissements de Lunéville, de Nancy, de Sarrebourg et de Toul, maires et adjoints : listes (août) ; arrêtés de nomination : registre (août-septembre). - Arrondissements de Lunéville, de Sarrebourg et de Toul, maires, adjoints et conseillers municipaux, dates d'installation : tableaux. 1865
- 2 M 78 Maires et adjoints à la nomination de l'empereur : mutations. - Baccarat, Bayon, Blâmont, Lunéville et Nancy, maires et adjoints nommés à la suite des vacances survenues depuis le renouvellement de 1865 : états. 1866-1868
- 2 M 79 Maires et adjoints à la nomination du préfet : mutations, classement alphabétique par commune, d'Anthelupt à Villers-sous-Prény (1855-1870). - Arrondissement de Lunéville, maires et adjoints en fonction qui ne font pas partie du conseil municipal : liste (1869). 1855-1870
- 2 M 80 Plaintes contre des maires et adjoints : enquêtes, suspensions et révocations ; conseils municipaux : suspensions ou dissolutions, nomination de commissions municipales, classement alphabétique par commune, d'Achain à Jolivet. 1855-1870
- 2 M 81 Plaintes contre des maires et adjoints : enquêtes, suspensions et révocations ; conseils municipaux : suspensions ou dissolutions, nomination de commissions municipales, classement alphabétique par commune, de Lalœuf à Xirocourt. 1855-1870

### *Régime de la loi du 14 avril 1871*

- 2 M 82 Toul, maires et adjoints : candidatures (11 mai 1871). - Nancy et Toul, maires et adjoints, nomination par le chef du pouvoir exécutif : arrêtés (15 mai 1871). - Lunéville, maire et adjoint, nomination par le chef du pouvoir exécutif : arrêtés (16 mai 1871). - Briey, maire et adjoint, nomination par le chef du pouvoir exécutif : arrêtés (17 mai 1871). - Nancy, adjoint au maire, nomination par le chef du pouvoir exécutif : arrêté (10 juin 1871). - Lunéville, maire et adjoint : tableau (juin 1871), éventuel changement du maire de cette ville (s.d., [après 1873]). - Nancy, maire, nomination par le président de la République en remplacement de Charles Welche appelé aux fonctions de préfet : décret (5 mars 1872). - Bayon : changement de maire (20 juin 1872). 1871-1873
- 2 M 83 Arrondissements de Nancy, de Briey, de Lunéville et de Toul, maires et adjoints, nomination : décrets présidentiels (14 février 1874). – Arracourt, Audun-le-Roman, Baccarat, Bayon, Longwy, Lunéville, Nancy, Nomeny, Pont-à-Mousson, Toul et Vézelize, maires et adjoints, nomination : décrets présidentiels (1874-1876). - Audun-le-Roman, adjoint au maire : révocation (1874). – Gerbéviller, maire et adjoint : candidats proposés (1874). - Lunéville, adjoint : démission (1874). - Toul, adjoint : démission (1876). 1874-1876

- 2 M 84 Maires et adjoints à la nomination du préfet : circulaires, instructions, correspondance administrative et politique ; municipalités en service : renseignements ; Lunéville et Toul : propositions de candidats par les sous-préfets (janvier-février 1874). - Maires et adjoints ne faisant pas partie du conseil municipal dans quelques communes des arrondissements de Briey, Lunéville et Nancy : arrêtés de nomination par le ministre de l'Intérieur (1874). - Arrondissements de Briey, de Lunéville, de Nancy et de Toul, maires et adjoints : arrêtés de nomination par le préfet (20-23 février 1874). - Arrondissement de Briey et de Lunéville, maires et adjoints nommés : tableaux. - Communes de Meurthe-et-Moselle où la réorganisation définitive des municipalités a été ajournée : liste [s.d.]. - Arrondissement de Briey, maires et adjoints : démission, dès leur nomination (mars 1874). - Arrondissement de Lunéville, maires et adjoints, montant des impôts : enquête du sous-préfet de Lunéville auprès des percepteurs de son arrondissement (31 mars 1874). Maires et adjoints : arrêtés de nomination (avril et décembre 1874) ; candidats présentés par le sous-préfet de Lunéville à des postes vacants dans son arrondissement (1875) ; municipalités : tableaux (1875). - Circulaire ministérielle du 5 mai 1876, application : réorganisation des municipalités de Meurthe-et-Moselle [nomination de maires et d'adjoints pris au sein des conseils municipaux] (mai-août 1876). 1874-1876
- 2 M 85 Maires et adjoints nommés par le préfet : arrêtés, correspondance ; plaintes contre des maires et adjoints, remplacement de maires et d'adjoints ne faisant pas partie du conseil municipal ; personnel des maires et adjoints : mutations, classement alphabétique par commune, d'Abaucourt à Loromontzey. 1874-1876
- 2 M 86 Maires et adjoints nommés par le préfet : arrêtés, correspondance ; plaintes contre des maires et adjoints, remplacement de maires et d'adjoints ne faisant pas partie du conseil municipal ; personnel des maires et adjoints : mutations, classement alphabétique par commune, de Magnières à Xures. 1874-1876

***Régime de la loi du 12 août 1876***

- 2 M 87 Maires et adjoints à la nomination du président de la République : propositions du préfet et des sous-préfets de Meurthe-et-Moselle à ces postes. - Maires et adjoints des chefs-lieux de canton, nomination : décrets présidentiels. - Maires et adjoints : démissions. 1876-1881

***Maires et adjoints (1843-1875)***

- 2 M 88\*- 90\* Maires et adjoints : états nominatifs 1843-1875**
- 2 M 88\* Département de la Meurthe, maires et adjoints : état nominatif. 1843-1865
- 2 M 89\* Département de la Meurthe, maires et adjoints : état nominatif. 1865-1870
- 2 M 90\* Arrondissement de Toul, maires et adjoints : état nominatif. 1840-1875